



musée armand·frappier  
centre d'interprétation des biosciences

## Mémoire du Musée Armand-Frappier

présenté  
dans le cadre du renouvellement  
de la politique culturelle du  
gouvernement du Québec

au  
Ministère de la Culture et  
des Communications  
du Québec

Laval, le 6 mai 2016

## RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Ce mémoire est un plaidoyer à l'effet que la culture scientifique est une partie intégrante de la culture et qu'à l'instar d'autres pays, le gouvernement du Québec devrait la considérer comme telle et la soutenir davantage. La culture scientifique participe en effet aux traits matériels et intellectuels, aux modes de vie et aux façons de vivre ensemble qui caractérisent la société québécoise. L'usage des téléphones intelligents, médicaments et moyens de transport électrifiés, ou la démonstration de l'implication des gaz à effet de serre dans le réchauffement planétaire et l'impact des saines habitudes de vie sur la santé des individus ne sont que quelques exemples du fruit des sciences et technologies. Les citoyens se doivent de les comprendre, de saisir les enjeux qui en découlent, de faire des choix éclairés ou d'influencer les décideurs dont les actions auront un impact sur leur bien-être et celui des générations à venir.

La recherche d'équité constituera un fondement essentiel de la politique culturelle renouvelée et devra trouver écho dans les interventions du gouvernement. Certains acteurs, comme ceux du réseau muséal, ne sont pas soutenus au fonctionnement en raison d'allocations historiques inéquitables. Les musées de sciences et technologies, comme le Musée Armand-Frappier, se voient présentement indiquer qu'ils n'œuvrent pas dans les champs de compétence du MCC alors que la culture scientifique est une discipline culturelle incontournable pour notre société en ce début de second millénaire. Ajoutons que l'équité inter régionale du financement de la culture devra être établie.

Il faudra également faire saisir à toutes les parties prenantes de notre société combien la culture, notamment la culture scientifique, contribue au mieux-être de tous. Elle est un formidable outil qui peut contribuer à résoudre un grand nombre de problèmes auxquels notre société fait face. Pensons à des enjeux comme la solitude des personnes âgées, le décrochage scolaire, l'intégration des personnes issues de l'immigration et la prévention en santé par l'adoption de saines habitudes de vie. Le Musée Armand-Frappier propose déjà une pléiade d'activités de culture scientifique qui contribuent à résoudre ces problèmes. Toutefois, les ressources pour déployer ces interventions sont insuffisantes. De nombreux ministères et acteurs de notre société devraient contribuer à ces initiatives, ce qui leur permettrait de réaliser leur propre mission. Pour ce faire, on doit affirmer haut et fort que la culture est un des piliers du développement durable, au même titre que les aspects social, environnemental et économique. Par ailleurs, si la transversalité de l'action gouvernementale est souhaitable pour soutenir la réalisation de projets, le MCC est celui qui doit assurer le soutien au fonctionnement des acteurs culturels. Les ressources étant limitées, il sera nécessaire de soutenir les institutions ou projets qui ont un caractère unique et ont une signification thématique pour leur territoire, comme le Musée Armand-Frappier.

La nouvelle politique culturelle devra énoncer clairement sa vision de soutien au milieu culturel et commander des programmes et procédures la reflétant. L'implication accrue des pairs pourra notamment assurer le MCC de rester à l'affût des réalités du milieu culturel.

Enfin, des actions d'éducation et de sensibilisation devraient être réalisées pour faire saisir l'importance de la culture pour le développement durable de notre société. Ces initiatives seraient destinées tant aux élus qu'aux citoyens pour les conscientiser aux divers bienfaits de la culture et les inviter à s'y impliquer. L'offre culturelle deviendra alors plus bénéfique et mieux adaptée aux attentes et besoins des Québécoises et Québécois.

## **PRÉSENTATION DU MUSÉE ARMAND-FRAPPIER**

Situé à Laval sur le campus du centre universitaire INRS - Institut Armand-Frappier, le Musée Armand-Frappier a pour mandat de favoriser la compréhension d'enjeux scientifiques reliés à la santé humaine en offrant des activités éducatives à l'ensemble de la population. Le Musée est reconnu pour sa qualité par le ministère de la Culture et des Communications, mais non soutenu au fonctionnement.

Pionnier de la médecine préventive au Québec et au Canada, le docteur Armand Frappier (1904-1991) a fondé en 1938 un institut qui avait pour mission de faire de la recherche pour contrer les maladies infectieuses, produire des produits biologiques (des vaccins), rendre service à la population grâce à la production des vaccins et former les chercheurs de demain. Son travail acharné a abouti à la réalisation d'un grand rêve, celui de combattre les agents infectieux qui avaient décimé une partie de sa famille. Les gouvernements canadien et québécois ont montré leur appréciation de son œuvre en lui octroyant leurs plus hautes décorations. Six universités lui ont décerné des doctorats honorifiques et plusieurs académies des sciences et associations médicales lui ont remis médailles et diplômes d'honneur, dont le Temple de la renommée médicale canadienne.

L'institut de recherche qu'il a fondé, présent à Laval depuis 1939, est toujours actif au sein du réseau des universités du Québec, a permis la naissance d'une entreprise pharmaceutique de renommée internationale et a pavé la voie à l'établissement d'une cité de la biotechnologie et de la santé humaine à Laval. Le Musée Armand-Frappier est le gardien de la mémoire de cette œuvre scientifique et met pour ce faire en valeur une collection d'importance nationale. Le Musée possède effectivement deux collections comportant un total de près de 3 000 objets : la Collection Armand-Frappier est composée d'objets témoignant de la vie et de l'œuvre du chercheur et la Collection scientifique et pédagogique est constituée d'un ensemble d'objets pertinents aux biosciences et à leur histoire, ainsi qu'aux missions et aux activités du Musée.

Le Musée Armand-Frappier propose à ses diverses clientèles, depuis l'enfant du préscolaire à l'adulte, une gamme d'activités et de programmes qui visent : à faire connaître l'œuvre du Dr Frappier, faciliter la compréhension des sciences de la santé, susciter des réflexions critiques à l'égard des enjeux de ce domaine, enjoindre à l'adoption de saines habitudes de vie et susciter l'intérêt pour les carrières dans le secteur des sciences de la santé et des biotechnologies. Le tout pour contribuer à l'avancement de notre bien-être collectif.

Le Musée se distingue par sa thématique dédiée aux biosciences relatives à la santé humaine, l'accueil systématique de ses visiteurs par des animateurs scientifiques et ses activités « main à la pâte ». Ses activités sont variées : animations en salle d'exposition, ateliers en laboratoire, ateliers dans les écoles, camps scientifiques, séjours d'initiation à la recherche, conférences et cafés scientifiques. Les animateurs du Musée interviennent annuellement auprès d'un nombre croissant de visiteurs et participants, au nombre de 23 000 en 2015.

## INTRODUCTION

Ce mémoire est un plaidoyer à l'effet que la culture scientifique et technologique est une partie intégrante de la culture. À l'instar d'autres pays<sup>1</sup>, le gouvernement du Québec devrait la considérer comme telle et la soutenir davantage.

L'UNESCO définit la culture «comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. [Elle] englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances»<sup>2</sup>. Les sciences et technologies participent sans conteste aux traits matériels et intellectuels, aux modes de vie et aux façons de vivre ensemble qui caractérisent la société québécoise. Il est en effet important de noter que les sciences et technologies «font partie intégrante de chaque culture et donc que ce qui constitue la culture scientifique et technologique – autrement dit, ce qu'il est essentiel de connaître pour participer effectivement à la vie quotidienne – peut varier d'une culture à l'autre.»<sup>3</sup>

## HUIT GRANDS PRINCIPES

### **Question 1 – Que pensez-vous de ces principes ? Vous paraissent-ils adéquats pour servir d'assises à la prochaine politique culturelle du Québec ?**

Les huit principes proposés comme fondements de la prochaine politique culturelle sont tout à fait adéquats. La culture revêt effectivement un caractère essentiel (principe A). La culture scientifique et technique permet notamment de «transmettre la capacité de participer à sa propre culture et de jouer un rôle approprié dans la solution des problèmes de la société, dans la prise de décision et, en général, dans l'amélioration de la qualité de vie.»<sup>4</sup>

Dans son engagement à soutenir la culture (principe B), l'état privilégie une approche globale s'appuyant sur les forces vives de la société et considère la culture comme l'un des piliers du développement durable. Ce principe apparaît fort louable, mais il y aura beaucoup à faire pour que cet engagement devienne réalité. Il en sera question plus loin dans ce document, notamment des actions en silos des ministères québécois et du manque de reconnaissance de l'État à l'égard de l'apport et de l'expertise des intervenants en culture scientifique.

---

<sup>1</sup> <http://eud.u-bourgogne.fr/economie-gestion-politique/474-histoire-de-la-culture-scientifique-en-france-9782364411647.html> Histoire de la culture scientifique en France, 2016 : «La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) devient un instrument des politiques publiques ; fait l'objet de programmes portés par différents ministères ; s'incarne dans des institutions spécifiques. Mettre les sciences en culture s'affiche comme une priorité.»

<sup>2</sup> [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13179&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13179&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<sup>3</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001169/116940Fb.pdf> La culture scientifique et technologique dans l'éducation non formelle, p. 4, Claude Escot, Éditions UNESCO, 1999.

<sup>4</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001169/116940Fb.pdf> La culture scientifique et technologique dans l'éducation non formelle, p. 4, Claude Escot, Éditions UNESCO, 1999.

L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture (principe C) sera aussi un fondement important de la prochaine politique culturelle. Cette dernière devra s'adresser à tous et répondre à leurs besoins et attentes. «Dans un monde de plus en plus façonné par la science et la technologie, cette culture [scientifique] répond à un besoin universel si l'on veut éviter que les gens ne ressentent un sentiment plus ou moins grand d'aliénation vis-à-vis de la société où ils vivent et qu'ils soient dépassés et démoralisés par le changement.»<sup>5</sup>

La recherche d'équité (principe H) constituera un fondement essentiel de la politique culturelle renouvelée et devra trouver écho dans les interventions du gouvernement. Certains acteurs, comme ceux du réseau muséal, ne sont pas soutenus au fonctionnement en raison d'allocations historiques tout à fait inéquitables. Les musées de sciences et technologies, comme le Musée Armand-Frappier, se voient présentement indiquer qu'ils n'œuvrent pas dans les champs de compétence du MCC. Ce mémoire démontre toutefois clairement que la culture scientifique est une discipline culturelle incontournable pour notre société en ce début de second millénaire. Aussi, les iniquités interrégionales devront être résolues. La région de Laval est actuellement sous-financée en matière de culture<sup>6</sup>. Ses citoyens sont évidemment en droit de voir les ressources que l'État perçoit auprès d'eux distribuées équitablement.

## **SEPT GRANDS THÈMES INSPIRÉS DES DÉFIS D'AUJOURD'HUI**

### **1. LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Question 2 – Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise ?**

La priorité de la prochaine décennie est de faire saisir à toutes les parties prenantes de notre société combien la culture, notamment la culture scientifique, contribue au mieux-être de tous.

---

<sup>5</sup> Frederico Mayor, directeur général de l'UNESCO de 1987 à 1999, allocution d'ouverture, lancement du Projet 2000+.

<sup>6</sup> <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/regions/Portrait-stat-Laval2012.pdf> Portraits statistiques régionaux en culture : Laval, février 2012, p. 23 : «On remarque que la région de Laval perçoit un montant inférieur de dépenses culturelles totales de l'administration publique québécoise par habitant par comparaison aux régions périphériques (16,43 \$ contre 18,45 \$; graphique 7), de même que pour les dépenses directes attribuées au milieu culturel (13,45 \$ contre 17,42 \$). Comme ce sont les régions centres qui attirent une bonne part de la production et de la consommation dans le domaine culturel, on remarque que les dépenses culturelles dans les autres régions augmentent selon la distance avec elles. Les dépenses culturelles totales de l'administration publique par habitant passent de 18,45 \$ dans les régions périphériques à 51,93 \$ dans les régions intermédiaires, puis à 68,25 \$ dans les régions éloignées.

Elle doit en effet être considérée comme un formidable outil qui peut contribuer à résoudre un grand nombre de problèmes auxquels notre société fait face. Pensons, à titre d'exemple, à des enjeux comme la solitude des personnes âgées, le décrochage scolaire, l'intégration des nouveaux arrivants, la prévention en santé par l'adoption de saines habitudes de vie, le respect des principes du développement durable, etc. Un atelier démystifiant la génétique auprès d'aînés d'un centre d'hébergement de longue durée saura meubler une longue journée et permettre à ces participants de saisir comment leurs gènes ont été transmis à leurs petits-enfants. La migration d'ADN dans une cuve d'électrophorèse pour identifier un criminel fictif saura captiver des élèves, les enjoindre à relever des défis et favorisera la réussite et la persévérance scolaire. La participation de familles de milieux défavorisés, souvent de nouveaux arrivants ou des allophones, à des activités conçues pour les jeunes enfants et leurs parents permettra aux petits comme aux grands de vivre une expérience stimulante et de réaliser combien il peut être amusant de faire des découvertes, scientifiques et linguistiques, au sein d'une institution muséale. Un atelier en laboratoire au cours duquel les enfants du primaire mesurent, grâce au réfractomètre, la quantité de sucre présente dans différents breuvages permettra aux enfants de réaliser que consommer de l'eau et des fruits est bien meilleur pour la santé que boire des jus, une bonne habitude alimentaire à adopter ! Tous ces exemples sont tirés des interventions du Musée Armand-Frappier. Ils démontrent que le Musée témoigne des sciences et des faits de société tout en étant un lieu de réflexion, de diffusion, de conservation et d'apprentissage. Bref, grâce à toutes les possibilités que le Musée Armand-Frappier offre, le Musée contribue au développement de la société. Il doit être considéré comme une richesse et un outil qui suscite l'épanouissement des individus.

### **Question 3 – Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs (social, économique, éducatif, environnemental, territorial et de la santé), et ce, à tous les paliers d'intervention (national, régional, local) ?**

La culture est un élément fondamental du développement durable et le développement durable est au cœur des préoccupations de toutes organisations. Il va donc de soi que les politiques et actions des autres secteurs d'activité de toutes juridictions doivent intégrer la culture. Comme chaque organisation (ministère, agence, région, ville) intègre maintenant un volet développement durable à ses politiques et plans d'action annuels, ces documents maîtres devraient inclure des axes et des actions relatifs à la culture. Les actions privilégiées pourront être celles pouvant être mises en œuvre par les acteurs culturels du territoire où œuvre l'organisation. À titre d'exemple, la table interordres en éducation de Laval a récemment fait un appel à projets auprès d'organismes à but non lucratif de la région, dont de nombreux acteurs culturels, pour soutenir des initiatives visant l'augmentation de la persévérance scolaire des clientèles les plus vulnérables.

Alternativement, les acteurs culturels devraient être soutenus dans leurs initiatives visant à contribuer à la mission d'une organisation (ministère, agence, région, ville) ou à résoudre un enjeu de société. Dans la foulée de la présentation de l'exposition *Vaccins : explorer, comprendre, choisir*, le Musée Armand-Frappier a rencontré de hauts dirigeants du ministère de la Santé et des Services sociaux et de l'Institut national de la santé publique pour explorer les avenues de collaboration visant à contrer le phénomène d'hésitation à la vaccination, un enjeu de santé très

préoccupant pour les autorités de santé publique. Malgré l'intérêt démontré à l'égard des propositions du Musée, cet entretien n'a mené à aucune action en partenariat. Les mécanismes d'approbation des communications du gouvernement du Québec sont en effet trop lourds et les incitatifs à mailler avec les acteurs de culture scientifique inexistant.

#### **Question 4 – Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente ?**

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) est certainement le ministère qui doit assurer le soutien au fonctionnement des acteurs culturels. Une responsabilité partagée avec d'autres ministères à cet égard pourrait mener à une déresponsabilisation de l'État, car quand tous sont en charge, nul ne l'est. En France par exemple, la culture scientifique souffre de son accrochage à plusieurs ministères<sup>7</sup>.

Par ailleurs, pour mettre sur pied certains programmes ou permettre la réalisation de certains projets, le MCC devrait solliciter la contribution de ministères disciplinaires (santé, environnement, innovation, immigration ou autres). Ces derniers devraient disposer des politiques, programmes, processus et ressources pour soutenir le déploiement d'initiatives culturelles qui permettront de résoudre leurs propres enjeux. Des mécanismes de gestion clairs et des enveloppes budgétaires dédiées devraient donc être prévus pour soutenir ces projets concertés.

En outre, un maillage étroit et à long terme entre le MCC et le ministère de l'Éducation est incontournable, que ce soit pour permettre au milieu culturel de diffuser auprès de la clientèle jeunesse ou pour permettre à l'école d'utiliser les ressources culturelles de son milieu en guise de complément à son enseignement. Ces collaborations devraient être régulières et récurrentes, tant pour les produits culturels en art, en histoire et en science.

#### **Question 5 – Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc. ?**

Le MCC pourrait accroître ces synergies de trois manières. D'abord en soutenant financièrement les projets et les initiatives qui suscitent de tels partenariats. Le MCC pourrait aussi jouer un rôle de catalyseur. En étant à l'affût des missions, objectifs et projets de chacun, le MCC pourrait initier ou faciliter les partenariats et ainsi contribuer au déploiement de la culture dans tous les secteurs d'activité. Finalement, le MCC devrait soutenir au fonctionnement les institutions culturelles qui ont déjà cette culture collaborative, comme le Musée Armand-Frappier. Les collaborations du Musée s'illustrent par exemple avec l'implication de scientifiques, chercheurs et praticiens, qui assurent la rigueur des contenus scientifiques ou animent les conférences offertes au Musée, et avec les commissions scolaires locales pour faciliter l'accès de leurs élèves aux activités du Musée.

---

<sup>7</sup> <http://www.senat.fr/rap/r12-412/r12-4121.html>

Le soutien du MCC permettrait au Musée Armand-Frappier de cultiver ses partenariats et de les rendre durables.

### **Question 6 – Quels changements faudrait-il mettre de l'avant pour rendre l'action gouvernementale plus souple, modulable et plus proche des préoccupations des citoyens et des milieux culturels ?**

La nouvelle politique culturelle devrait énoncer clairement sa vision de soutien au milieu culturel et commander des programmes et procédures qui reflètent cette vision. Souplesse, confiance, aide-conseil, recherche de solutions et collaborations sont des exemples d'attributs à favoriser au sein du MCC pour permettre aux acteurs culturels de se dépasser et à la culture de rayonner. Comme l'épuisement professionnel est déjà bien présent dans le secteur culturel, des interlocuteurs «aidants», en mode solution, suscitant des échanges empreints de respect et d'humanisme, et des mécanismes simples de financement et de gestion de projets contribueraient à réduire cette problématique. Améliorer la santé et la sécurité des travailleurs culturels est aussi gage de développement durable.

En outre, la révision des programmes et l'allocation des ressources devraient davantage impliquer les pairs. Il s'agit d'une pratique qui pourrait être plus répandue, car elle a fait ses preuves notamment dans le secteur de la recherche scientifique. L'évaluation par les pairs permet en effet de rester à l'affût des réalités du milieu culturel.

## **2. L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE**

### **Question 7 – Comment améliorer la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement francophones, sur Internet et les autres plateformes numériques (jeu, mobilité, réalité virtuelle et augmentée, installations interactives) ? Comment faire en sorte que les créateurs, les producteurs et les entrepreneurs culturels fassent leur place dans ce nouvel environnement ?**

Le Québec compte en son sol plusieurs fleurons de calibre international de l'industrie du multimédia. Ces producteurs d'expériences virtuelles ont un savoir-faire technique de haut niveau qui répond aux besoins et attentes des citoyens sur le Web, sur d'autres plateformes numériques et lors d'expériences bien réelles. Ces producteurs pourraient être encouragés, au point de vue fiscal par exemple, à développer des produits en partenariat avec des acteurs culturels. Le Musée Armand-Frappier a produit des expositions en travaillant avec de tels fournisseurs. Mais avec ses ressources, les moyens technologiques retenus n'ont pas été à grand déploiement. En favorisant les collaborations entre un musée de science qui diffuse des contenus rigoureux et des experts du multimédia, il deviendrait pourtant possible de faire vivre des expériences touchantes, éducatives et mémorables aux visiteurs, et ce, tant au musée, sur Internet que sur divers supports numériques. En amont de cette mesure, il serait requis d'hausser l'aide financière aux projets numériques pour que plus d'institutions culturelles puissent en réaliser.

**Question 10 – Quelles nouvelles stratégies devraient-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l’archéologie, l’urbanisme et la qualité architecturale s’inscrivent davantage en relation avec l’occupation et l’aménagement du territoire ?**

Soutenir les institutions ou projets culturels qui sont signifiants pour le territoire dans lequel ils se trouvent est un incontournable. Les ressources étant limitées, il est en effet nécessaire de soutenir les institutions ou projets qui ont un caractère unique et ont une signifiante thématique pour leur territoire. Le Musée Armand-Frappier en est un bon exemple. Il a été mis sur pied pour rendre hommage et témoigner de l’œuvre du pionnier de la vaccination et de la médecine préventive au Québec et au Canada, le docteur Armand Frappier (1904-1991). Ce dernier a reçu d’innombrables mentions pour son œuvre, dont en 2012 une intronisation posthume au Temple de la renommée médicale canadienne. L’Institut de recherche qu’il a fondé, présent à Laval depuis 1939, est toujours actif au sein du réseau des universités du Québec, a permis la naissance d’une entreprise pharmaceutique de renommée internationale et a pavé la voie à l’établissement d’une cité de la biotechnologie et de la santé humaine à Laval.

Le Musée Armand-Frappier est donc bien ancré dans son milieu, gère une collection d’importance nationale pour témoigner du berceau de la microbiologie au Québec et au Canada. En outre, aucune autre institution muséale au Québec ne couvre son créneau thématique, soit les sciences relatives à la santé humaine, ou son champ de collectionnement. L’approche éducative du Musée se distingue également par la réalisation de manipulations au laboratoire et l’accueil systématique des visiteurs par des animateurs scientifiques. L’Institution est donc unique sur toute la ligne !

La stratégie à privilégier, pour s’assurer que des institutions, produits ou œuvres culturels uniques pour leur territoire rayonnent, est sans aucun doute la sensibilisation par l’éducation. Les décideurs, politiques et administratifs, devraient obligatoirement participer à un cours présentant les b.a.-ba du développement durable. Ce cours devrait présenter des exemples démontrant combien la conservation et la mise en valeur du patrimoine contribuent à créer des milieux de vie sains, uniques et sources de sentiment d’appartenance et de fierté identitaire.

**Question 13 – Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivante, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi ?**

**C. La production**

La réalisation de produits de culture scientifique, comme des expositions et des programmes éducatifs, est importante pour permettre à une institution de réaliser sa mission tout en fidélisant ses clientèles. Le soutien à de telles réalisations est primordial et le soutien au fonctionnement de l’institution en amont est fondamental pour assurer cette vitalité culturelle.

Les ressources étant limitées, les productions en partenariats devraient être privilégiées. Le Musée Armand-Frappier et les Musées de la civilisation mettent actuellement leurs ressources en

commun pour produire une exposition qui sera successivement présentée à Laval et à Québec. Les projets qui prennent ainsi en compte les objectifs et contraintes de plus d'un acteur culturel, tout en optimisant la diffusion, devraient être encouragés et soutenus.

#### **D. La diffusion et l'exploitation des œuvres et des produits culturels**

Faire connaître un produit culturel à son public cible n'est pas une mince affaire, surtout dans l'univers des communications en mutation actuellement. Les grands médias pourraient être invités à mettre l'épaule à la roue et à faire connaître les produits culturels du Québec.

#### **E. La participation citoyenne**

Le MCC et les acteurs culturels pourraient s'inspirer du mouvement environnemental et de ses intervenants, qui ont lancé des initiatives comme *J'adopte un cours d'eau*<sup>8</sup>, pour faire une campagne promotionnelle *J'adopte une institution culturelle*. Par cette campagne, les citoyens seraient sensibilisés aux divers bienfaits de la culture, par des exemples concrets, et de la possibilité de s'y impliquer pour qu'elle soit encore plus bénéfique et mieux adaptée à leurs attentes et besoins. La campagne inviterait les citoyens à fréquenter une institution de leur milieu, voire à en devenir ami, y faire du bénévolat ou y consentir un don annuel. Une liste par région des institutions à adopter pourrait être disponible sur le site Internet du MCC et rediriger les internautes vers les sites web des institutions.

Dans la foulée de cette campagne promotionnelle, les institutions culturelles pourraient au choix lancer une campagne d'adhésion de nouveaux amis, de recrutement de bénévoles ou de financement. Les citoyens y auraient été sensibilisés au préalable et seraient plus réceptifs. Des outils d'accompagnement pourraient être fournis par le MCC pour aider les institutions culturelles à déployer leur campagne sous la bannière *J'adopte une institution culturelle*. Les démarches des institutions en seraient plus professionnelles et plus profitables. Le Musée Armand-Frappier a de belles réalisations à son actif, mais jusqu'ici les ressources ont manqué pour orchestrer ce type d'initiatives auprès des citoyens de son milieu.

#### **F. Les conditions socioéconomiques des artistes et travailleurs de la culture (filet social, égalité hommes-femmes, etc.)**

La précarité des emplois et la rémunération globale insuffisante, en plus de la pression de toujours faire plus avec moins, font en sorte que les travailleurs culturels s'épuisent et se démobilisent. Il est impératif de soutenir les institutions culturelles au fonctionnement pour que les personnes qui y œuvrent voient leur travail reconnu à sa juste valeur.

#### **G. Autre (préciser)**

La culture scientifique et technique est vitale à tout citoyen du 21<sup>e</sup> siècle. Il faut donc que le MCC lui redonne ses lettres de noblesse et en fasse une priorité. Les téléphones intelligents, les médicaments, les moyens de transport électrifiés, la démonstration de l'impact des gaz à effet de

---

<sup>8</sup> Programme du Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau <http://www.g3e-ewag.ca/programmes/adopte/accueil.html>.

serre sur la température de la planète et la démonstration de l'impact des saines habitudes de vie sur la santé des individus ne sont que quelques exemples du fruit des sciences et technologies. Les citoyens se doivent de comprendre les sciences et technologies, de saisir les enjeux qui en découlent, de faire des choix éclairés ou d'influencer les décideurs dont les actions auront un impact sur leur bien-être et celui des générations à venir.

Le Musée Armand-Frappier contribue au mieux-être de ses visiteurs et participants en offrant des activités qui ne présentent pas la science pour la science, mais plutôt l'importance de celle-ci pour mieux comprendre notre quotidien et améliorer nos conditions de vie. Les retombées de ses activités sont probantes, les commentaires reçus en témoignent : «Merci pour cette belle activité qui explique pourquoi il faut prendre nos vaccins au sérieux afin de ne pas être malade.», «Très bonne exposition, ça aide à bien vivre au quotidien.», «J'ai trouvé la visite très intéressante. L'ADN était un mystère pour moi, maintenant je sais tout !», «C'était très amusant et ça m'a permis d'avoir plus conscience de mieux manger.».

En outre, les activités de culture scientifique et technique comme celles proposées par le Musée Armand-Frappier suscitent l'intérêt pour les études et les carrières en sciences. Ces dernières permettent à leur tour aux individus de contribuer à l'économie du savoir du Québec. L'économie étant un des autres piliers du développement durable, cette contribution de la culture scientifique n'est pas à négliger. Ici aussi, les témoignages des visiteurs du Musée sont éloquentes : « C'est mon deuxième *Dimanches en sarras* et j'ai trouvé cela incroyablement intéressant. Depuis des années, c'est vous qui me motivez à poursuivre dans le programme de science [de mon école secondaire]. », « L'atelier *Faire carrière en biosciences* était très intéressant et pertinent, car nous avons la possibilité de faire tellement de carrières et il peut parfois être difficile de savoir où aller. Alors, la présentation du Musée m'a montré différentes possibilités et j'ai trouvé cela très utile. » et « J'éprouvais d'abord une certaine réserve à l'idée de faire carrière en sciences, car j'ai beaucoup d'intérêts en dehors de ce domaine. Cependant, suite à la semaine *Apprentis en biosciences*, je puis dire que mes doutes se sont révélés infirmés, et c'est d'un pas assuré et ambitieux que je me dirige vers des études supérieures en ce sens! ».

### **3. LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE**

#### **Question 14 – Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?**

On peut très certainement imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels. Comme déjà mentionné en réponse à la question 4, le milieu culturel souhaite diffuser auprès de la clientèle jeunesse pour lui permettre de se questionner, de réaliser des découvertes, de réfléchir et de s'épanouir.

Par ailleurs, l'école doit utiliser davantage les ressources culturelles de son milieu en guise de complément à son enseignement. Le ministère de l'Éducation pourrait encourager les institutions d'enseignement à mailler avec les acteurs culturels pour permettre à l'école d'être l'hôte d'activités culturelles sur une base régulière.

Le programme *La culture à l'école* est un outil intéressant pour le maillage entre l'école et les milieux culturels. Il faudrait toutefois bonifier les ressources dédiées à ce programme et uniformiser sa gestion pour qu'elle soit la même tant pour les activités à être réalisées à l'école que pour les sorties scolaires.

Également, l'organisation *Une école montréalaise pour tous*, qui contribue à la réussite éducative de tous les élèves issus des milieux défavorisés montréalais, et qui pour ce faire fait appel au milieu culturel, devrait également être présente dans d'autres régions, voire être nationale.

### **Question 15 – Comment soutenir les familles afin d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique ?**

Des offres spéciales donnant ponctuellement accès gratuitement à la culture sont de bons moyens de développer de nouveaux publics et de leur faire découvrir combien la culture est source d'édification, pour les adultes comme pour les enfants. Les apprentissages, les réflexions et les échanges qui stimulent notre cerveau sont en effet aussi importants pour vivre sainement que l'activité physique !

Parallèlement, le gouvernement du Québec pourrait aménager des avantages fiscaux pour soutenir les familles lorsqu'elles « consomment » des produits culturels. La campagne de sensibilisation à la culture déjà suggérée à la question 13 E pourrait non seulement comprendre le volet *J'adopte une institution culturelle*, mais aussi un volet intitulé *La culture, une saine habitude de vie*.

### **Question 17 – Comment encourager et reconnaître davantage l'engagement des citoyens dans la vie culturelle par le bénévolat et la philanthropie ?**

Le Musée répond déjà à cette question avec les suggestions soumises à la question 13 E.

### **Question 18 – Comment améliorer la responsabilité des citoyens à l'égard du patrimoine ?**

Comme il a été mentionné à la question 10, la stratégie à adopter pour s'assurer que le patrimoine soit préservé et mis en valeur est sans aucun doute la sensibilisation. La campagne promotionnelle de la culture pourrait contenir un troisième volet, en plus de ceux évoqués à la question 15, intitulé *Préserver notre patrimoine, une responsabilité partagée*. Ce volet de la campagne devrait présenter des exemples démontrant combien la conservation et la mise en valeur du patrimoine contribuent à créer des milieux de vie sains, uniques et sources de sentiment d'appartenance et de fierté identitaire.

**Question 20 – Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité de la communauté ?**

Les musées, bibliothèques et autres lieux culturels sont de beaux lieux, agréables à fréquenter pour tous les sens. Avec un soutien approprié de la communauté, de partenaires, de l'État ou d'autres bailleurs de fonds, ces institutions pourront ouvrir leurs portes pour répondre aux besoins de leur communauté. Dans une société où la proportion de gens vivant seuls croît constamment, les institutions culturelles deviennent de plus en plus des lieux où il fait bon socialiser. Les institutions culturelles devront prendre ce besoin en compte, offrir un véritable milieu de vie et multiplier les occasions de favoriser le dialogue entre leurs visiteurs et avec les intervenants de divers secteurs de leur milieu. Encore une fois, pour jouer ce rôle dans leur communauté, les institutions culturelles auront besoin du soutien du MCC.

**Question 21 – Le modèle actuel d'intervention gouvernementale a permis de développer l'offre culturelle de manière importante. Faudrait-il maintenant orienter davantage les efforts et les outils pour mettre de l'avant une meilleure prise en compte de la demande ?**

Le Musée Armand-Frappier a déjà émis une suggestion à la question 13 E concernant la prise en compte accrue de la demande. Rappelons que la campagne promotionnelle *J'adopte une institution culturelle* inviterait les citoyens à s'impliquer au sein d'institutions culturelles pour que ces dernières proposent des produits culturels toujours mieux adaptés aux attentes et besoins des citoyens. En parallèle, le MCC pourrait suggérer aux acteurs culturels des moyens simples de faciliter la prise en compte de cette demande.

#### **4. LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE**

**Question 23 – Quelles avenues emprunter pour que la politique culturelle puisse mieux refléter la diversité culturelle québécoise et favoriser l'intégration et la participation à la vie culturelle des personnes issues de l'immigration ?**

Le Musée Armand-Frappier a déjà émis une suggestion à la question 2 concernant l'intégration et la participation à la vie culturelle des personnes issues de l'immigration. Les intervenants sociaux et les institutions culturelles devraient multiplier les occasions de travailler en partenariat pour favoriser cette contribution du monde culturel au vivre ensemble. Le Musée Armand-Frappier est par exemple privilégié de pouvoir offrir depuis des années des ateliers d'initiation aux biosciences aux familles issues de l'immigration. Il le fait en partenariat avec *Une école montréalaise pour tous*, une organisation qui a pour mission de contribuer à la réussite éducative de tous les élèves issus des milieux défavorisés pluriethniques montréalais en tenant compte de leurs besoins et de leurs ressources.

## **5. L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

### **Question 32 – Quelles devraient être les priorités du gouvernement du Québec en matière d'action internationale en culture ?**

En muséologie scientifique, il est relativement simple de coproduire des expositions avec des partenaires de l'étranger, les corpus de connaissances scientifiques étant universels. Cette pratique permet des économies d'échelle grâce à la mise en commun de ressources pour divers aspects de la production (recherche documentaire, concept, scénarisation et production des contenus) et d'augmenter la fréquentation d'une exposition donnée. Produire des expositions en collaboration avec des institutions d'autres régions du globe ne peut que favoriser le rayonnement de la culture québécoise et de notre savoir-faire. Mais encore faut-il que l'institution muséale québécoise ait les ressources requises pour assumer sa part du projet ! Encourager les collaborations entre des institutions muséales du Québec et celles d'autres pays, voilà une initiative structurante s'inscrivant dans le développement durable !